

COMMUNE DE SAINT-OYENS



MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL

Préavis N°02/06.2026

Rapport de la Municipalité au Conseil Général sur sa gestion pour l'année 2025

Municipale responsable : Catherine Lehmann, Syndique

Séance avec la Commission de gestion finances : 20 mai 2026



Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'art. 93c de la Loi sur les Communes, au règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, et à l'art. 87 du Règlement du Conseil Général, la Municipalité a l'honneur de vous présenter ci-après son rapport sur la gestion de l'année 2025.

1. Administration générale

Municipalité

Pour l'année 2025, la répartition des dicastères a été la suivante :

Syndique :

Catherine Lehmann	Administration communale, finances, urbanisme, police des constructions, commission d'impôts, ressources humaines
-------------------	---

Municipaux :

Mme Patricia Crescini (Vice-Syndique)	ASSAGIE, ENJEU, ARASMAC, entraide familiale, Aînés, Jeunesse, Fondation de la Côte, assurances, comité du jumelage
M. Sylvain Jaggi	Bâtiments communaux, gérance immobilière, éclairage public, routes
Mme Mercedes Puteo	Mobilité, espaces verts, forêts, cimetière, paroisse, ARCAM, Morges tourisme
M. Dusko Kovacevic	Déchetterie intercommunale, déchets ménagers, réseau EC-EU et eau potable, police, SDIS, ORPC – démissionnaire au 08.09.2025.

La Municipalité s'est réunie en séance à 43 reprises pour traiter des affaires courantes de la collectivité. Les séances ont lieu le lundi à 18h. En outre, elle s'implique dans les associations intercommunales régionales ou cantonales, et dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir un impact pour notre commune ou notre région. La liste de ces associations est la suivante : ADCV, AIER, AJEMA, ARASMAC, ARCAM, ASSAGIE, ORPC, SDIS, AVSSP, UCV (voir Glossaire p.8). Chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de ses dicastères.

Faits marquants de l'année 2025 :

- Réalisations diverses en lien avec des préavis communaux : place de jeux, trottoir chemin du Maupas, zone 30km/h
- Préavis pour la réfection du bâtiment communal Fayé 1
- Acceptation populaire du projet de fusion
- Etude PDDE (Plan Directeur de la Distribution de l'Eau)
- Travaux en lien avec le PECC (Plan Energie et Climat Communal)
- Suivi des dossiers de construction
- Diverses manifestations annuelles



Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2025, la statistique de la population présente 454 habitants. L'année 2025 a enregistré 20 nouveaux habitants, 1 naissance, et le départ de 24 citoyens. Nous avons eu à déplorer le décès de 3 personnes.

La population est composée de 373 Suisses et 81 étrangers de 13 nationalités différentes.

La commune de Saint-Oyens a compté 2 demandes de naturalisation en 2025.

Transports publics

Le coût global des transports à charge de la commune se monte à CHF 29'595.05 contre CHF 23'122.99 en 2024, répartis comme suit :

	2025	2024
Trafic régional	CHF 25'052.45	CHF 15'474.70
Bus pyjama	CHF 2'493.60	CHF 2'468.35
Taxi Rolle	CHF 2'049	CHF 5'138.54

Une diminution des coûts liés à l'utilisation des offres bus Pyjama et Taxi Rolle est constatée, certainement due à l'extension des horaires des bus de ligne.

Forêts

Les forêts communales sont en bonne santé par rapport aux autres forêts régionales. Les terrains profonds et l'humidité dans ces massifs ont permis d'éviter un dépérissement conséquent.

Des soins d'entretien aux jeunes peuplements ont été réalisés, notamment derrière les cibleries et à Prévondavaux, ainsi que l'entretien courant des chemins.

Notre plan de coupe prévoit une moyenne de 1000 m³ par année. Un rattrapage des coupes non exécutées en 2024 (338m³) a été effectué pour un total de 1'717 m³ avec une prépondérance de résineux.

Le groupement forestier de la Saubrette (GFS) clôture ses comptes 2025 avec un bénéfice de CHF 18'921.31.

Bâtiments

Nous avons pris la décision de lancer le projet de réfection du bâtiment communal du Fayé 1, libre de locataires.

Nous avons changé d'entreprise de nettoyage pour les bâtiments communaux, choisissant sur un appel d'offre celle qui est également mandatée par plusieurs communes voisines, dont Gimel.

Nous avons effectué un contrôle OIBT et mis en conformité l'église par rapport à ce contrôle.

Routes et parking

Les places du parking communal ont été repeintes. Les places de parking du bâtiment communal de la route du Village 8 ont été marquées et attribuées aux locataires.

Le déneigement et le salage cet hiver a été relativement faible, comme l'année précédente.

Nous avons mis en place la zone 30km/h.



Parcs et cimetière

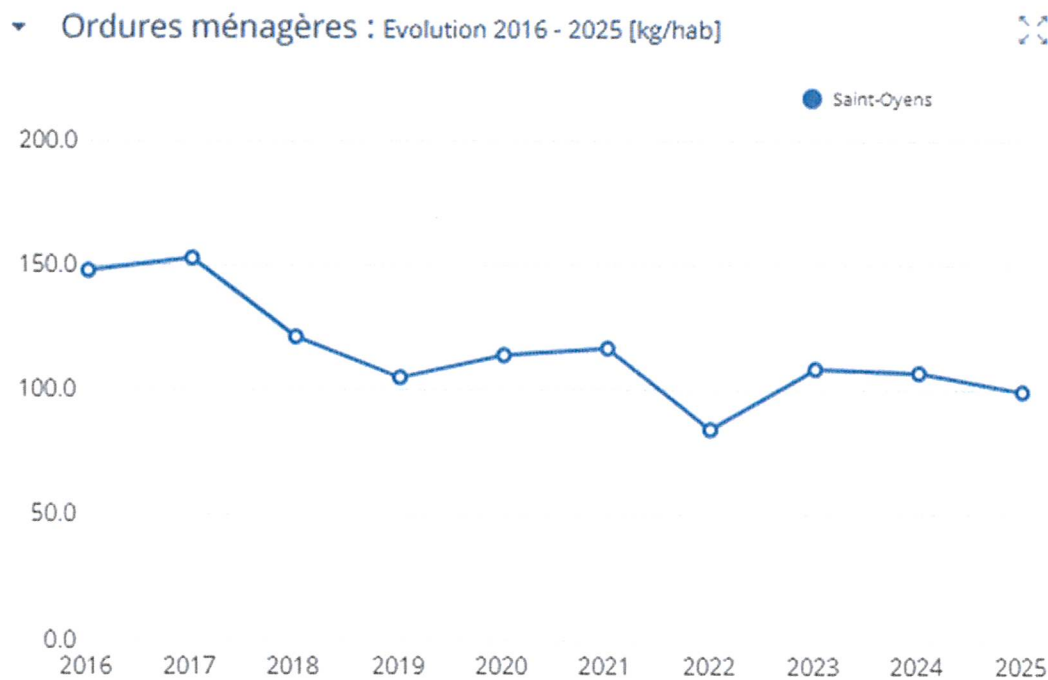
La place de jeu sur la parcelle 367 a été inaugurée au mois de septembre 2025 à la grande satisfaction des enfants qui l'attendaient avec impatience.

Les coûts se sont avérés plus élevés que prévu, en lien avec des aménagements de drainage non budgétisés, à l'agrandissement du couvert et à la pose d'un dallage au sol.

Ordures ménagères et déchets

Année	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Population	449	457	450	456	458	461	447
Taux de collecte séparée	58,3 %	54,1 %	48,8 %	57,2 %	52,8 %	49,2 %	56,4 %
▼ Ordures ménagères [t]	44,58	48,78	48,70	38,32	53,35	52,45	46,90
Commune [kg/hab]	99,3	106,7	108,2	84,0	116,5	113,8	104,9
Périmètre [kg/hab]	116,9	116,2	113,7	115,1	120,7	121,8	117,0
Canton [kg/hab]	129,6	130,6	130,9	132,8	136,7	136,3	137,1

Voici un graphique présentant l'évolution des déchets ménagers pour notre Commune :

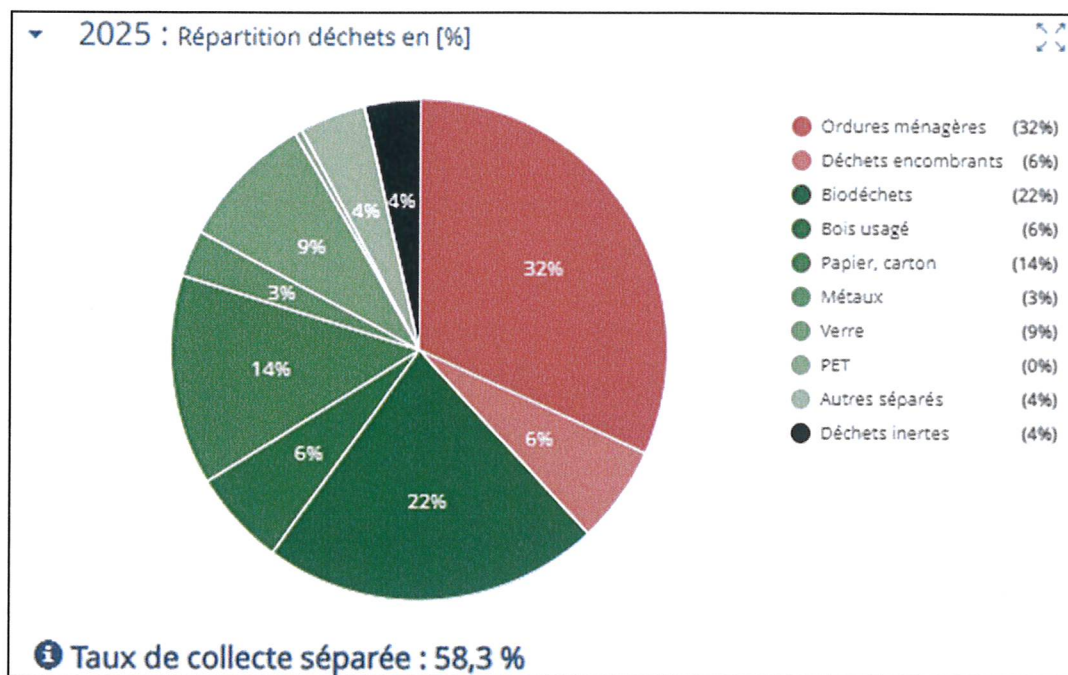


Evolution de la quantité d'ordures ménagères, en kg/habitant

Déchetterie intercommunale

L'entreprise Birchler Récupération Sàrl, sise à Etoy, continue à gérer l'évacuation de la déchetterie dans son ensemble.

La moyenne cantonale est de 408 kg/habitant en 2024, pour un taux de collecte séparée stable par rapport à l'an dernier de 58.3%, soit exactement identique à la moyenne cantonale.



Répartition des déchets 2025, en %

Instruction publique

Enseignement primaire : l'ASSAGIE regroupe d'une part les niveaux primaires et secondaires de 11 communes, et d'autre part les niveaux primaires pour les communes de Saint-Oyens et Essertines-sur-Rolle. Le coût pour 2025 est en légère augmentation par rapport à 2024, les variations s'expliquant par un nombre d'élèves fluctuant. Les années scolaires se chevauchent avec l'année civile.

L'ASSAGIE a de nouveaux statuts, et de ce fait nous sommes sortis du réseau de l'AJEMA (Accueil de Jour des Enfants Morges Aubonne) au 31.07.2025 pour faire partie du nouveau réseau ASSAGIE qui a vu le jour le 1er août 2025.

Enseignement secondaire : pour les élèves de 9P à 11P, l'enseignement se fait à Rolle et l'association scolaire est ENJEU. Nous avons 9 élèves en 2025.

Notre participation au centre des jeunes de Rolle est en très légère augmentation.

Temples et cultes

4 cultes ont eu lieu à l'église durant l'année 2025, ainsi que la Fête de Noël.

L'orgue est tombé en panne et n'a pas pu être réparé. La paroisse de Gimel-Longirod nous a fait don d'un petit orgue électrique non utilisé à l'église de Gimel.

Corps de police

Chaque année, la Municipalité reçoit la visite de la police cantonale (poste d'Aubonne) qui passe en revue le décompte des interventions de la police sur notre commune. Notre commune demeure sécuritaire, « où il fait bon vivre » d'après M. Waber, adjudant au poste d'Aubonne.



Défense contre l'incendie

En 2025, 231 interventions ont été effectuées par le SDIS sur l'ensemble du secteur Etraz-Région, et deux interventions sur notre commune.

Protection civile

La participation à la protection civile région de Morges est stable depuis plusieurs années.

Sécurité sociale

L'ARASMAC (Association régionale d'actions sociales Morges Aubonne Cossonay) délivre différentes prestations telles que :

- Prestations financières du Revenu d'insertion délivrés par le Centre Social Régional (CSR) est chargé de délivrer la prestation financière du Revenu d'insertion (RI).
- Prestations PC Familles et rente-pont qui sont des prestations cantonales délivrées par le Centre Régional de décisions (CRD)
- Prestations sociales telles que demandes de subside pour l'assurance-maladie obligatoire, demandes de prestations complémentaires AVS/AI délivrées par les Agences d'Assurances Sociales (AAS) : l'ARASMAC compte 2 agences : Morges et Cossonay.

Ainés :

En 2025, nous avons organisé le traditionnel repas qui a eu lieu le 13 mars à Essertines-sur-Rolle avec les aînés de la Commune d'Essertines-sur-Rolle. Ce moment de partage est toujours très apprécié par nos aînés.

La sortie annuelle s'est déroulée le 17 septembre. Nous sommes partis en direction de d'Arc-et-Senans (F) avec la visite guidée de la Saline Royale, qui nous a permis de découvrir différentes expositions sur "L'histoire de Sel". Un délicieux repas nous a été servi au restaurant "Le Vertfeuille" situé à 1km des Salines.

Service des eaux

Les contrôles d'eau potable ont été effectués selon les procédures habituelles. Notre eau ne présente aucune pollution.

Manifestations

Plusieurs manifestations, organisées par la Commune ou les sociétés locales, ont eu lieu en 2025.

La journée « Coup de Balai », dédiée à rendre notre village propre par la mise en place d'une opération de ramassage des déchets, a été organisée le 29 mars.

La populaire chasse aux œufs s'est déroulée le 13 avril pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Une balade guidée sur l'avifaune, avec un ornithologue et organisée par le Parc Jura Vaudois, s'est déroulée le 14 juin et a été fortement appréciée par les participants.

La sortie du jumelage a eu lieu le 5 juillet à Saint Oyen en Savoie.

Le Giron des Jeunesses de l'Aubonne, organisé par la Jeunesse de Saint-Oyens, s'est déroulé du 9 au 13 juillet et a remporté un vif succès.



La réception des nouveaux habitants a eu lieu le 31 juillet dans le cadre de la Fête nationale et s'est déroulée sur la place de Fête du Giron.

A l'occasion de la sortie du vin de la Réserve communale, une matinée de vendanges a eu lieu le 22 septembre à la Cave de la Muscadelle, à Mont-sur-Rolle, suivie par une délicieuse fondue servie à tous les vendangeurs et vendangeuses présents.

Le 6 décembre, la vente de sapins de Noël en faveur du Téléthon a eu lieu. Tous les sapins de Noël ont été vendus et les recettes de cette vente ont été versés au Téléthon.

Un apéritif de l'Avent a eu lieu le 12 décembre, organisé par l'Association Cov'Anime

Le 13 décembre, la tournée du Père Noël a fait étape dans notre commune.

Le 18 décembre, nous avons organisé la fête de Noël à l'église, avec la participation du Chœur Mixte de Saint-Oyens et du Petit Chœur. La Municipalité et la Jeunesse ont servi un apéritif devant et dans l'église.

CONCLUSION :

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE SAINT-OYENS

- Vu le préavis de la Municipalité N° 2/06.2026 relatif à sa gestion pour l'année 2025 ;
- Entendu le rapport de la Commission de gestion/finances ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. D'adopter la gestion communale ;
2. D'en donner décharge à la Municipalité ;
3. De donner décharge de son mandat à la Commission de gestion/finances.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 18 mai 2026 pour être soumis à l'approbation du Conseil Général

Au nom de la Municipalité

La Syndique
Catherine Lehmann



La Secrétaire
Christine Parmelin



1. GLOSSAIRE

ABREVIATIONS EXPLICATIONS

AAS	Agence d'assurances sociales
ADCV	Association Des Communes Vaudoises
AFC	Administration Fédérale des Contributions
AFJ	Accueil Familial de Jour
AIER	Association Intercommunale pour l'Épuration des eaux usées de Rolle et environs
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges et Aubonne
ARASMAC	Association Régionale des Assurances Sociales Morges – Aubonne -Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges
ASSAGIE	Association Scolaire intercommunale Aubonne – Gimel – Etoy
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVCD	Association Vaudoise des Communes Déléгатrices
AVDCH	Association Vaudoise du Contrôle des Habitants
AVSSP	Association Vaudoise des services de Sécurité Publique
CAMAC	Centrale des autorisations en matière de construction
CRD	Centre Régional de Décisions
CSR	Centre Social Régional
DGAIC	Direction générale des affaires institutionnelles et des communes
DGTL	Direction Générale du Territoire et du Logement
ENJEU	Enfance et Jeunesse, Association intercommunale de Rolle et environs
FAJE	Fondation Accueil de Jour des Enfants
MCH2	Modèle Comptable Harmonisé
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PACOM	Plan d'Affectation Communal
PDDE	Plan Directeur Distribution de l'Eau
PECC	Plan Energie Climat Communal
PGA	Plan Général d'Affectation
PGEE	Plan Général Evacuation des Eaux
PJV	Parc Jura-Vaudois
PPA	Plan partiel d'affectation
RI	Revenu d'insertion
SCRIS	Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistique
SDIS	Service de Défense Incendie et Secours
SDT	Service du Développement Territorial
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
SESAME	Centre socio-culturel d'ENJEU
SPOP	Service de la Population
UCV	Union des Communes Vaudoises